

LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI

ON DEMANDE DE CONSACRER DES FONDS POUR RENDRE LES IMMEUBLES PUBLICS ACCESSIBLES AUX HANDICAPÉS

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, la Planification de l'emploi est non seulement un programme efficace de formation et de création d'emplois, mais il rend aussi des services inestimables aux Canadiens handicapés.

En vertu de l'initiative de création d'emplois, la somme de 1.4 million de dollars a été consacrée jusqu'à maintenant à la transformation des immeubles des secteurs public et privé pour les rendre d'un accès facile aux handicapés. Ces fonds ont servi à apporter des modifications structurelles aux immeubles et à acheter du matériel spécial pour ces personnes.

Une formation professionnelle qui avantage les handicapés, voilà un excellent moyen non seulement d'aider les chômeurs à acquérir une expérience de travail précieuse, mais aussi de faciliter aux handicapés l'accès aux installations publiques.

Ce sont là les avantages que le programme Planification de l'emploi procure à l'ensemble des Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PRIX DU CARBURANT AGRICOLE DANS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour signaler à la Chambre l'étrange situation dans laquelle se trouvent les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard.

En effet, les agriculteurs ne sont pas des consommateurs ordinaires, puisqu'ils paient deux prix différents selon qu'ils achètent leur essence à la pompe ou qu'ils se la procurent en vrac pour leur exploitation. Ils paient alors plus cher. Elle leur coûte 10c. de plus le litre pour labourer leur champ de pommes de terre que pour faire une balade en voiture le dimanche.

Pourquoi cette discrimination imméritée alors que leur labeur permet de nourrir les Canadiens à bon marché? Les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ne comprennent vraiment pas.

J'exhorte le gouvernement à enjoindre à Petro-Canada de réduire le prix de l'essence destinée aux travaux agricoles. Après tout, ne dit-on pas que Petro-Canada travaille pour les Canadiens? Nos pauvres agriculteurs ne sont-ils pas du nombre?

* * *

LA LOI SUR LA FAILLITE

LES MODIFICATIONS RECOMMANDÉES PAR LE COMITÉ

M. Jim Jepson (London-Est): Monsieur le Président, un groupe d'étude sur l'insolvabilité, institué par le ministre de la Consommation et des Corporations, a récemment présenté au gouvernement des recommandations qui ont gagné l'appui du

monde des affaires, des syndicats, des établissements de crédit et des consommateurs.

Quiconque a eu affaire à la Loi actuelle sur la faillite sait qu'elle est lamentablement désuète et crée de nombreuses difficultés surtout aux employés et aux fournisseurs. Il est depuis longtemps nécessaire de la modifier, et j'espère que le ministre saisira la Chambre d'un projet de loi à cet égard le plus tôt possible.

Tous les députés devraient approuver les recommandations du rapport qui visent à assurer aux employés une protection des salaires adéquate et solide à peu de frais.

Le groupe d'étude du ministre ne recommande malheureusement aucune mesure pour venir en aide aux maisons d'affaires qui ont pu approvisionner une entreprise en faillite. Si les fournisseurs ne sont pas protégés, une faillite pourrait très bien pousser un fournisseur lui-même au bord de la faillite.

Je demande au ministre de songer à accorder aux fournisseurs non payés le droit de réclamer les marchandises livrées dans les deux semaines précédant une faillite ou une mise sous séquestre. Les petites entreprises sont à l'avant-garde de la relance de notre économie, et nous devrions nous efforcer de les aider de toutes les façons possibles. La législation en matière de faillite ne fait pas exception.

* * *

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

LES EXPORTATIONS DE TRITIUM

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, lorsque l'usine de récupération du tritium des installations nucléaires de l'Ontario Hydro à Darlington sera mise en service, en 1987, le Canada commencera à exporter du tritium aux États-Unis et probablement vers d'autres pays exploitant des réacteurs nucléaires. Le ministère des Affaires extérieures et la Commission de contrôle de l'énergie atomique ont approuvé les plans d'exportation de l'Ontario Hydro bien que le tritium ne soit mentionné dans aucun traité de non-prolifération entre le Canada et les États-Unis. En dépit de ce que plus de 90 p. 100 de tout le tritium serve à la fabrication de nouvelles bombes à hydrogène, au remplacement des charges des bombes existantes et à la fabrication de bombes à neutrons. Malgré aussi que le tritium soit pour l'armée des États-Unis la priorité première en fait d'armement et que les États-Unis détiennent le pouvoir de réquisitionner tous les stocks de tritium sous leur juridiction.

Au mieux, les exportations de tritium canadien donneront un nouvel élan à la course aux armements en permettant aux États-Unis de détourner leurs stocks à des fins militaires et en donnant une sanction morale à l'accumulation des armes qui se poursuit actuellement. Au pire, le Canada pourrait fournir aux Américains suffisamment de matière première pour leur permettre d'ajouter des centaines de nouvelles ogives nucléaires à leur arsenal déjà impressionnant. Je demande instamment au gouvernement de revenir sur une décision aussi mal inspirée et dangereuse.